



CONSTRUIRE AVEC LES ÉCO-MATÉRIEAUX

Enjeux des éco-matériaux dans la construction



Laure VERNEYRE
Chef du service pilotage
et stratégie du
développement durable
DEAL Guyane

La place de la construction dans le défi énergétique et la croissance verte

Les ambitions du Schéma régional climat air énergie en Guyane

Schéma régional adopté par la Région et l'Etat en juin 2012

A l'horizon 2020

- 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990
- 20 % d'amélioration de l'efficacité énergétique
- 50 % de la consommation d'énergie finale couverte par des énergies renouvelables

A l'horizon 2030

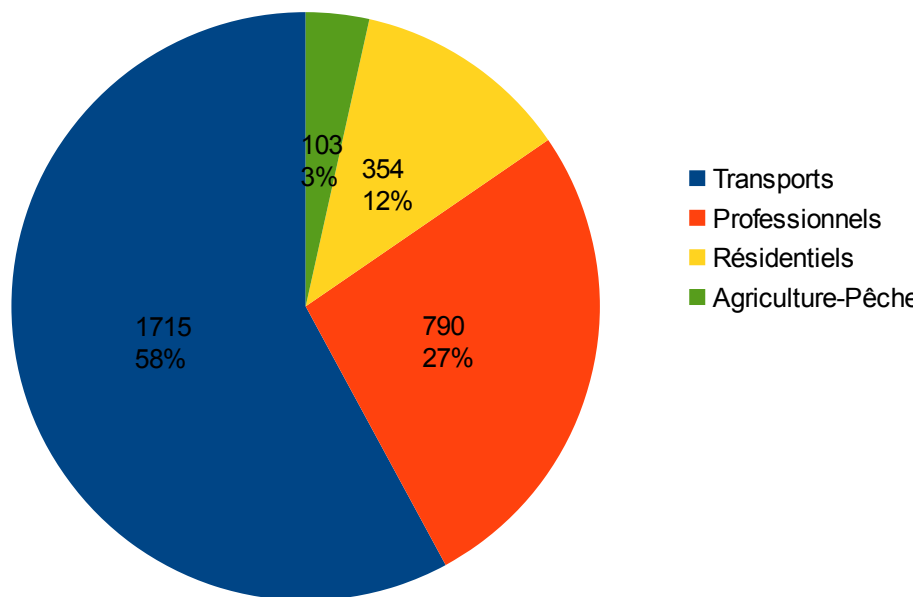
- Rendre la Guyane autonome sur le plan énergétique

A l'horizon 2050

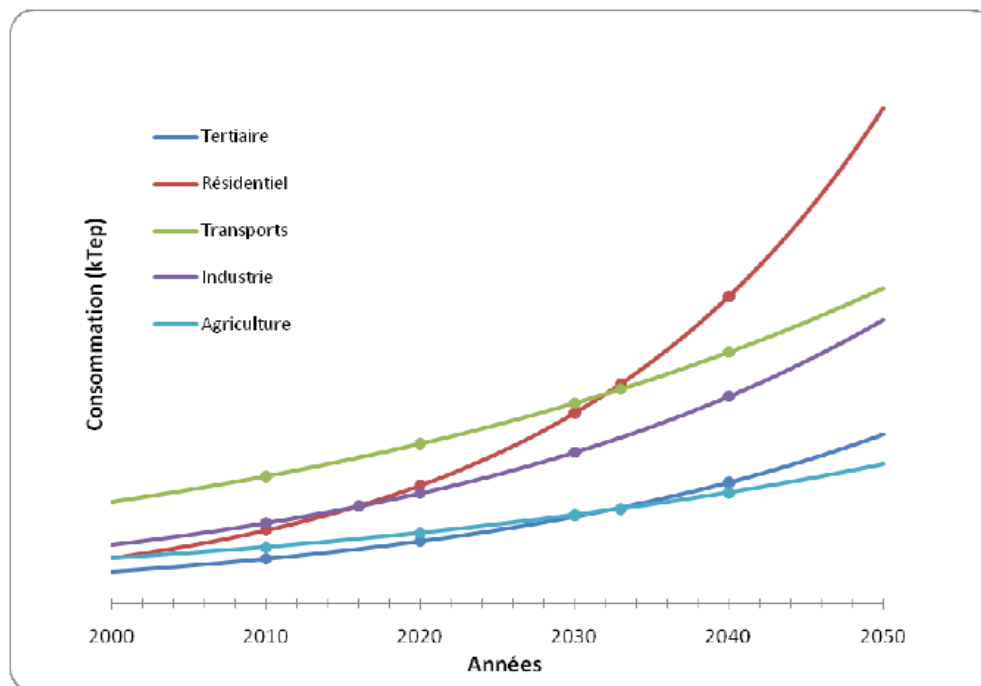
- Diviser par 4 les émissions de GES de 1990
- Priorités données au mix énergétique / énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie notamment dans les bâtiments

Une demande croissante en énergie

Répartition de l'énergie finale par secteur d'activité
Année 2012 : 2962 GWh



Evolution des consommations énergétiques en Guyane à horizon 2020-2050 (par secteur)



La maîtrise de l'énergie constitue le premier levier pour réduire les besoins en énergie pour les secteurs résidentiel et tertiaire

Le développement de filières locales durables pour la production de matériaux de construction constitue une des pistes les plus prometteuses et une réelle opportunité de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments

Le bâtiment, un enjeu pour le développement durable

Le bâtiment en Guyane, c'est

- 1 500 entreprises du BTP *source INSEE, 2010*
 - 4 320 salariés *source INSEE, 2011*
 - 18 % des créations d'entreprises *source INSEE, 2011*
 - 1915 logements autorisés en 2013 *source SITADEL, 2013*
 - Besoin de 4 400 logements/an puis 5 200 logements/an d'ici 2040 *source INSEE, 2012*
-
- 40 % des consommations énergétiques (43 % au niveau national)
 - 13 % des gaz à effet de serre émis par le secteur résidentiel-professionnel (24 % au niveau national)
 - Lors de la construction d'un bâtiment BBC, plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre attribués aux matières premières

Des filières vertes à développer

- Étude sur les filières vertes stratégiques en Guyane réalisée en 2013 a permis de retenir deux filières d'avenir : le bâtiment à faible impact environnemental et la filière éco-matériaux
- Un plan d'actions associé pour favoriser le développement de ses filières avec notamment l'accent sur :
 - les échanges entre les acteurs
 - les synergies entre les filières
 - la réalisation d'opérations pilote
 - la formation

Un potentiel d'emplois et de nouveaux débouchés, qui ne vient pas en substitution des filières existantes mais en complémentarité

Les éco-matériaux dans la construction



Un éco-matériau ?

« Un produit dont les ressources de production, de transport, de mise en œuvre, de fin de vie, présentent globalement, face à des matériaux classiques, des performances environnementales supérieures en termes de consommation d'énergie non-renouvelables, de consommation de ressources naturelles, d'émission de gaz à effet de serre, et qui ne remettent pas en cause la santé des occupants et des professionnels assurant leur mise en œuvre »

Source : DRIEF

Un matériau biosourcé?

Matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale, couvrant une large gamme de produits avec de multiples applications dans le domaine du bâtiment et de la construction, comme :

- matériau structural ou de remplissage (terre, bois, paille...)
- isolants (laines de fibres végétales ou animales, ouate de cellulose, paille...)
- mortiers et bétons (béton de chanvre, de bois, de lin...)
- panneaux (particules ou fibres végétales, paille compressée...)
- matériaux composites plastiques (matrices, renforts, charges)
- ou encore dans la chimie du bâtiment (colles, adjuvants, peintures...)

Source : MEDDE

Les enjeux

- **Sociaux** : création d'emploi et développement de savoir-faire
Étude Bilan de 20 ans de filière briques terre crue à Mayotte :
emplois supplémentaires
 - + 25 % par rapport à la filière parpaing
 - + 70 % par rapport à la filière béton branché prêt à l'emploi
- **Environnementaux** : lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, réduire les consommations énergétiques et de ressources non renouvelables
Étude Bilan de 20 ans de filière BTC à Mayotte : réduction des consommations en énergie
 - - 80 % par rapport à la filière parpaing
 - - 300 % par rapport à la filière béton prêt à l'emploi
- **Économiques** : développement de l'économie via la valorisation des ressources locales (développement de circuits courts) et reconnaissance des savoir-faire locaux, nouveaux débouchés

La filière des éco-matériaux

Les éco-matériaux de construction ou matériaux biosourcés

- Un levier de création de valeur et d'emplois
- Une réponse à la revitalisation économique des territoires
- Une réponse pertinente à nos préoccupations environnementales
- Une complémentarité avec les filières existantes

Sous réserve...

- de démontrer les performances et d'atteindre les exigences de qualité attendues par les professionnels
- d'organiser une offre compétitive
- de renforcer les compétences
- d'un soutien à l'innovation et à l'investissement
- de porteurs de projets motivés pour des pilotes démonstratifs
- D'une évolution de l'image des produits

Le label « bâtiment biosourcé »

Le label « Bâtiment biosourcé » : mode d'emploi

- Objectif : favoriser l'appropriation du label par les professionnels et les collectivités qui pourront s'appuyer sur cet outil pour orienter leurs appels d'offres voire leurs aides financières.
- Créé par décret du 19 avril 2012, un arrêté précise les conditions de labellisation
- Un outil pour valoriser la démarche des maîtres d'ouvrage réalisant un bâtiment incorporant une part significative de matériaux de biosourcés d'application volontaire et sans aide financière
- Un levier de création de valeur et d'emplois

Le label « Bâtiment biosourcé » : contenu et conditions d'attribution

- 3 niveaux en fonction du taux minimal d'incorporation suivant la typologie du bâtiment
- Principe de mixité pour favoriser une plus grande diversité de matériaux biosourcés
- Exigences complémentaires :
 - * Déclaration des impacts environnementaux (NF P01-010)
 - * Gestion durable des ressources (bois et dérivés)
 - * Étiquette sanitaire : taux d'émission de COV de niveau A+ et A
- Délivrance du label dans le cadre d'une certification globale multicritère du bâtiment par des organismes accrédités COFRAC (Cerqual pour les logements collectifs, Cequami pour la maison individuelle, Certivéa pour les bâtiments tertiaires)

Merci

